



Enseigner et apprendre l'ASSR avec un Ipad

publié le 23/03/2014 - mis à jour le 30/03/2017

Activité réalisée par Mme Meulin-Paillé (CPE)

L'ASSR EN QUELQUES LIGNES...

Qu'est-ce que l'ASSR ?

L'ASSR est l'attestation scolaire de sécurité routière. Cette attestation montre que l'élève a acquis les connaissances minimales sur la sécurité routière (afin d'assurer sa sécurité et celles des autres quand il est piéton, cycliste ou motocycliste).

ASSR 1er niveau

Les élèves passent l'ASSR 1 en 5e ce qui n'empêche pas d'entraîner les élèves de 6e. Elle est nécessaire pour obtenir le BSR (Brevet de sécurité routière) qui se passe en auto-école. Le BSR est obligatoire pour conduire un cyclomoteur (mobylette, scooter).

ASSR 2e niveau

Les élèves passent l'ASSR 2 en 3e.

L'ASSR 2 est obligatoire pour s'inscrire à l'épreuve théorique du permis de conduire (pour « passer le code »).

Comment s'entraîner ?

L'éducation à la sécurité fait partie du programme d'éducation civique de 5e mais pour s'exercer et apprendre, les élèves peuvent utiliser la tablette pour s'entraîner avec des exercices interactifs trouvables sur :

► le site Eduscol en propose à l'adresse suivante :

<http://preparer-assr.education-securite-routiere.fr/>

► Deux sites très intéressants proposent également des activités interactives :

<https://ww2.ac-poitiers.fr/matice/spip.php?rubrique8>

<http://juliette.hernando.free.fr/securite.php>

La tablette permet une certaine mobilité que ne permet pas un ordinateur fixe. Outre l'avantage de ne pas être obligée de réserver une salle avec ordinateurs, je peux circuler librement entre les élèves pour les aider. De plus, ces derniers peuvent aussi m'amener facilement leur tablette comme ils amèneraient facilement leur cahier pour que je puisse les guider.

Comment se déroule cet entraînement ?

Les élèves sont donc invités dans un premier temps à suivre un cours. Puis dans un second temps, ils réalisent au sein d'un groupe restreint les activités interactives proposées avec le soutien et les explications de la conseillère d'éducation présente à leurs côtés.

Quels sont les liens avec le socle commun ?

Compétence 1 - La maîtrise de la langue française

- Utiliser ses capacités de raisonnement (...).

Compétence 6 - Les compétences sociales et civiques

- Vivre en société : être éduqué à la sécurité.

Compétence 7 - l'autonomie et l'initiative

- être capable de raisonner avec logique et rigueur et donc savoir/être autonome dans son travail.

Comment se passe l'examen ?

Les élèves concernés recevront une convocation.

Les élèves devront répondre à 20 questions sur la sécurité routière. Pour chaque question, les élèves visionnent une vidéo puis doivent donner la ou les bonnes réponses parmi toutes celles qui sont proposées.

Pour obtenir l'attestation il faut au moins répondre correctement à 10 questions (obtenir au minimum 10/20). L'attestation sera délivrée en fin d'année scolaire.

Portfolio



Document joint

 enseigner_et_apprendre_l_assr (PDF de 2.1 Mo)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.